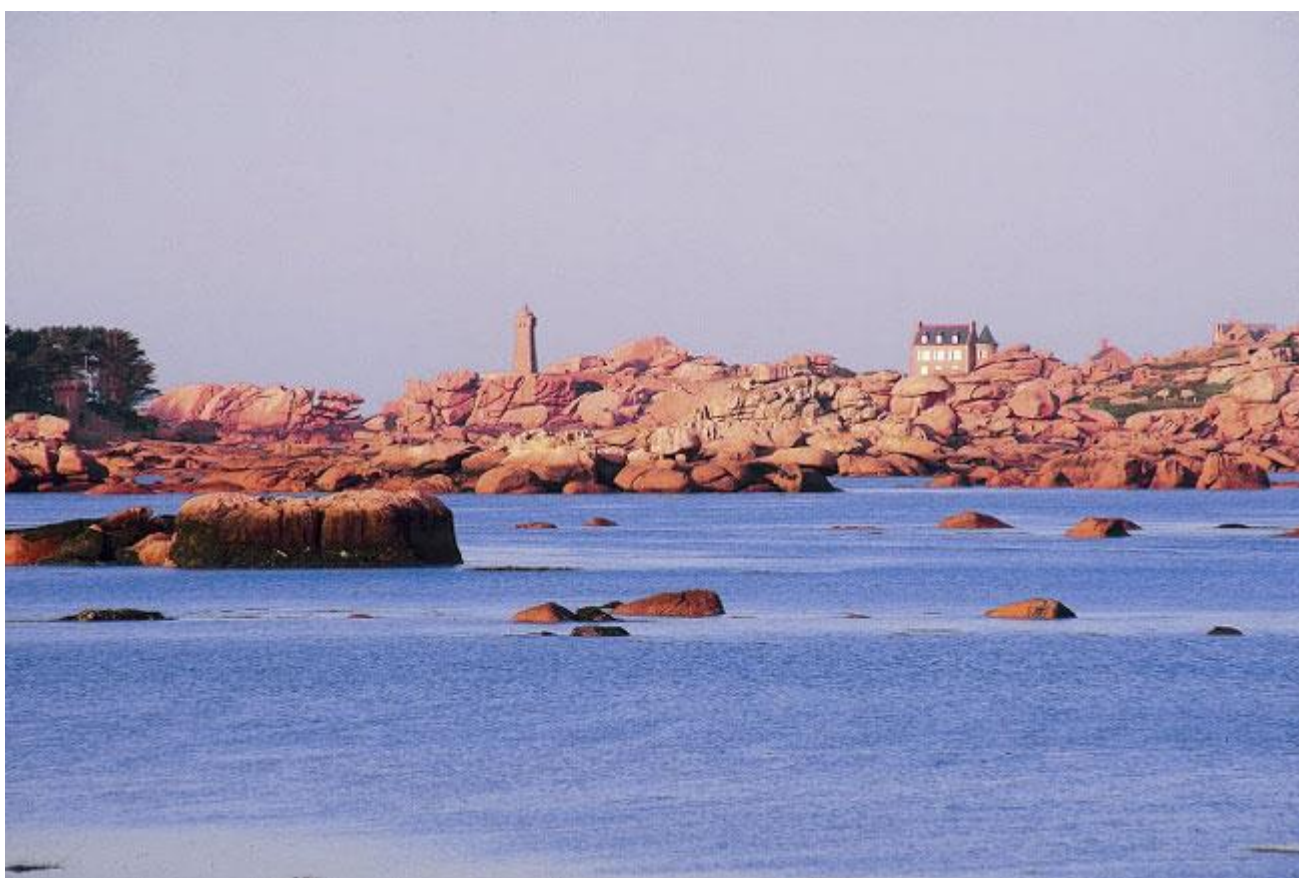


WEEK END REVEILLON SUR LA COTE DE GRANIT ROSE

**Randonnée en étoile accompagnée
5 jours / 4 nuits**



Considérée comme l'une des plus belles côtes de France, la côte de Granit Rose offre un paysage unique de chaos granitiques aux formes étranges, résultant de l'érosion éolienne et maritime depuis des millénaires. Vous bénéficierez de ce spectacle en cheminant le long du sentier des douaniers, de Trégastel à Perros Guirec. Ces paysages étonnent par le contraste des couleurs où l'on retrouve toute la gamme d'une palette proprement bretonne.

PROGRAMME

Jour 01 : Ploumanac'h

À 19h, accueil à l'hôtel de Ploumanac'h et présentation du séjour par votre accompagnateur.

Pour les personnes arrivant en train, il est possible de réserver en option (sous réserve de disponibilité) le transfert entre la gare SNCF de Lannion et l'hôtel. Dans ce cas, le rendez-vous est fixé à 18h30*.

**L'horaire pourra être ajusté en fonction des horaires d'arrivée des trains.*

Jour 02 : L'île Grande

Transfert à l'entrée de l'île Grande et tour de l'île à pied puis incursion dans les terres en passant par le menhir christiannisé de Saint-Uzec et le bocage Trégorois.

Transfert de retour à Ploumanac'h.

Distance : 14 km Dénivelée Montée 80m - Descente 30m

Jour 03 : Côte de Trégastel à Ploumanac'h

Transfert au petit port de Landrellec.

Marche le long de la côte et découverte des incomparables chaos de rochers roses entre la presqu'île de Trégastel et Ploumanac'h, autrefois hameau de pêcheurs. Ces amas de rochers roses à Trégastel en bord de mer sont particulièrement insolites.

Dîner du Réveillon de la St Sylvestre dans un restaurant à Ploumanac'h.

Distance : 15 km Dénivelée Montée 100 m - Descente 100 m

Jour 04 : Chaos granitiques

Vous emprunterez le célèbre sentier des douaniers, qui vous mènera au cœur du site emblématique des rochers roses.

En chemin, vous aurez l'occasion de découvrir des lieux incontournables comme l'oratoire de Saint-Guirec et le phare de Mean Ruz.

Distance : 8 à 12 km Dénivelée Montée 250 m - Descente 200 m

Jour 05 – Vendredi 02 janvier 2026 - Ploumanac'h

Fin du séjour après le petit déjeuner.

Transfert à la gare SNCF de Lannion (en option et sous réserve de disponibilité), pour une arrivée à Lannion vers 10h.

**L'horaire pourra être ajusté en fonction des horaires d'arrivée des trains.*

Vous apprécierez :

- Le paysage insolite de chaos granitiques rose aux formes étranges,
- Un hébergement en hôtel 2* à Ploumanac'h (Perros-Guirec), à 20m de la plage de Saint Guirec.
- Un emplacement proche du célèbre phare de Ploumanac'h, au cœur du site de la côte de Granit Rose
- Un réveillon de la St Sylvestre dans un restaurant au port de Ploumanac'h.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le Mardi 29 décembre 2026 :

- **Accès train :** à 18h30-35* à la gare de Lannion (en option et à réserver à l'inscription)
- **Accès voiture :** 19h00 directement à l'hôtel

*horaire à définir en fonction des horaires de train

Accès en train : Gare SNCF de Lannion.

Accès en voiture :

De Paris : A11-A81 jusqu'à Rennes, puis voie express N12 en direction de Brest (à Rennes suivre la direction Brest).

Après 135 km sur la N12 prendre la sortie Lannion - Côte de Granit Rose par la D 767. Près de Lannion suivre la direction Perros Guirec, puis ensuite Ploumanac'h.

Possibilité de se garer près de l'hôtel à Ploumanac'h sur le parking gratuit du Granit Rose (rue Saint-Guirec), à 200 m de l'hôtel.

DISPERSION

Après le petit-déjeuner à l'hôtel de Ploumanach

Transfert à la gare SNCF de Lannion (en option et à réserver à l'inscription), pour une arrivée à la gare vers 9h00-10h00*.

*horaire à définir en fonction des horaires de train

NIVEAU

Niveau 1 à 2 sur une échelle de 5.

3 étapes de 12 à 15 km par jour, soit 4h de marche en moyenne sans difficulté et peu de dénivellation.

HEBERGEMENT

4 nuits en hôtel 2* à Ploumanac'h (Perros-Guirec) au coeur du site de la côte de Granit Rose, en chambre de 2 personnes.

Pension complète avec pique-nique le midi et dîners dans des restaurants à l'extérieur de l'hôtel.

Dîner du réveillon dans un chaleureux restaurant sur le port de Poumanac'h (sans animations)

PORTAGE DES BAGAGES

Portage d'un petit sac pendant les randonnées (pique nique, gourde...)

GROUPE

15 personnes maximum.

ENCADREMENT

Un accompagnateur connaissant bien la Bretagne

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :
www.auvieuxcampeur.fr

Vos vêtements de marche : (la liste doit être adaptée en fonction de la saison)

- de bonnes chaussures de randonnée (semelles cramponnées, chaussures pas



forcément montantes, mais dans lesquelles vous vous sentez bien et que vous avez déjà utilisées)

- une paire de chaussures légères pour le soir (cela pourra être une paire de chaussures de sport qui pourra remplacer celle de randonnée en cas de douleurs aux pieds)
- chaussettes de sport ou de randonnée,
- pantalon de toile (séchage rapide)
- pull ou veste polaire,
- tee-shirts ou chemises légères,
- une veste imperméable (type Goretex),
- cape de pluie ou poncho (qui protégera aussi le sac à dos)
- un chapeau, lunettes
- une paire de gants légers et un sur pantalon imperméable (de l'automne au printemps)
- un bonnet
- tenue de rechange confortable pour le soir.

Matériel divers :

- 1 paire de lunettes de soleil (toute saison)
- **1 boîte tupperware, couteau de poche, couverts et gobelet pour le repas du midi**
- 1 gourde ou 2 gourdes de 1 litre minimum,
- affaires de toilette,
- 1 petite pharmacie personnelle (désinfectant et pansements, crème protectrice pour les lèvres, bandes adhésives contre les ampoules, double peau type Compeed, vos médicaments habituels),
- papier hygiénique, mouchoirs,
- 1 paire de lunettes de vue de rechange (ou des lentilles),
- 2 ou 3 sacs plastiques pour les restes des pique-niques,
- lampe torche ou frontale

Autres équipements facultatifs : bâtons de marche, 1 paire de jumelles, appareil photos, adaptateur électrique...

Bagages : L'ensemble de vos affaires doit être réparti dans deux sacs :

- 1 sac à dos 35/40 litres minimum à armature souple et muni d'une ceinture ventrale, pouvant contenir les vivres de la journée, la gourde, un vêtement de pluie, l'appareil photos ...
- 1 sac de voyage souple pour les affaires de la semaine (ne doit pas dépasser 15 kg)

DATES ET PRIX

Dates : du mardi au Samedi	Prix par personne
Du 29 décembre 2026 au 02 janvier 2027	1135 €

Supplément chambre individuelle : 315 € (selon disponibilité)

Transfert gare Lannion/hôtel/gare Lannion : 12 € par personne par trajet (soit 24 € l'aller retour)

LE PRIX COMPREND

- l'organisation du séjour
- l'hébergement en hôtels 2* en chambre de 2 personnes en pension complète,
- le dîner du réveillon compris (hors boissons, sans animations),
- les transferts de personnes prévus au programme
- l'encadrement par un accompagnateur connaissant bien la région.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- le moyen de transport de votre domicile au lieu de rendez-vous et retour
- les boissons,
- les visites, les assurances,
- le transfert gare / hôtel / gare (J1 et J5) en supplément
- le supplément chambre individuelle (en option) en supplément
- les assurances annulation assistance rapatriement, interruption de séjour
- tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

POUR EN SAVOIR PLUS

La région visitée

La côte de Granit Rose est située à l'ouest des Côtes d'Armor, au nord de la Bretagne. La terre et la mer sont parsemées de rochers de granit rose aux formes découpées par le vent et les vagues depuis des millénaires, une côte émaillée d'îles et d'îlots, de criques et de plages, de pittoresques petits ports. Le patrimoine bâti est diversifié et discret : chapelles, mégalithes, oratoire, moulins à mer, phares ... mais aussi antennes de télécommunications ! La végétation se compose d'une lande rase sur le littoral, ajoncs et bruyères, pins maritimes, hortensias, bois de feuillus ...

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : Tel : 0 892 35 35 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

Co-voiturage : www.covoiturage.fr www.123envoiture.com www.allostop.net

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entraînera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).
- Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).
- Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour avec un minimum de 11 €/personne).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : n°AU460941 - GENERALI –
BP 7 – 38530 CHAPAREILLAN